

NOTE D'INFORMATION PRECONTRACTUELLE

En application des dispositions du Code de la Consommation, et préalablement à ce qu'un contrat soit conclu avec le Groupe 3iL, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les informations ci-dessous, que nous vous prions de bien vouloir lire attentivement.

Le Groupe 3iL, établissement d'enseignement supérieur spécialisé entre autres dans les domaines de l'informatique, est une Association (Loi 1901) dont le siège est situé au 43 rue de Sainte-Anne, 87000 Limoges, sous le numéro de SIRET 397 704 628 00015.

Les coordonnées du Groupe 3iL sont les suivantes :

<u>Tél</u>.: 05 55 31 67 24 <u>Courriel</u>: contact@3il.fr

1. REGLEMENTATION DE NOS ACTIVITES

Les activités du Groupe 3iL sont règlementées.

En qualité d'établissement d'enseignement supérieur privé, le Groupe 3iL est assujetti au Code de l'Education et justifie d'une déclaration d'ouverture n° 0870997L (code UAI) et d'un numéro de déclaration d'activité (FPC) 74 87 01393 87.

2. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements dispensés par le Groupe 3iL sont réalisés dans le respect du contrat de scolarité qui sera signé avec l'Etudiant(e).

Ils sont réalisés en présentiel mais peuvent dans certains cas être également réalisés à distance, pour la période fixée par le contrat de scolarité, conclu jusqu'au terme de l'année scolaire.

Les caractéristiques essentielles des enseignements sont les suivantes :

Cours magistraux ou séances de cours encadrés, travaux dirigés, travaux pratiques, projets, missions et stages en entreprise, travail personnel en autonomie et évaluations. Une mobilité à l'international est obligatoire pour certaines formations.

3. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT DES ENSEIGNEMENTS DISPENSES

Le prix total annuel de chacune des formations du Pôle informatique du Groupe 3iL est fixé comme suit hors statut alternants (contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage) :





Cycle préparatoire 1 ^{re} année (CPi1)	Frais de dossier : 300€ + frais de scolarité : 4 000€*
	Rentrée décalée : 300€ + frais de scolarité : 3 000€*
Cycle préparatoire 2 ^e année (CPi2)	Frais de dossier : 300€ + frais de scolarité : 4 000€*
Cycle ingénieur	
1 ^{re} année	Frais de dossier : 300€ + frais de scolarité : 6 200€ *
2 ^e année	Frais de dossier : 300€ + frais de scolarité : 6 200€ *
3 ^e année	Frais de dossier : 300€ + frais de scolarité : 6 200€ *
	Semestre 9 : 300€ + frais de scolarité : 3 200€ *
3 ^e année en double diplôme à l'international	Frais de dossier : 300 € + frais de scolarité 3iL: 6 200€*
	+ Frais d'inscription 3iL double diplôme : 150€
	+ Frais de scolarité partenaire à régler directement à
	l'Etablissement d'accueil
Cycle Bachelor CSI (stage alterné)	Frais de dossier : 300€ + frais de scolarité : 5 300€ *
Cycle Manager de Solutions Digitales et Data	
MS2D 1 ^{re} année	Frais de dossier : 300€ + frais de scolarité : 5 900€ *
MS2D 2 ^e année	Frais de dossier : 300€ + frais de scolarité : 5 900€ *
Cycle Expert Réseaux Infrastructures et Sécurité	
ERIS 1 ^{re} année	Frais de dossier : 300€ + frais de scolarité : 5 900€ *
ERIS 2 ^e année	Frais de dossier : 300€ + frais de scolarité : 5 900€ *

* Ces prix sont Nets de Taxes (la TVA n'étant pas applicable aux enseignements dispensés dans un établissement privé, en application de l'Article 261.4.4 du CGI).

Ce prix sera établi par le **contrat de scolarité** ou **le devis**, conclu entre l'**Etudiant(e) ou le Répondant financier** et l'**Etablissement d'enseignement**. Il peut être réglé au comptant, ou de manière échelonnée, dans les conditions et aux échéances fixées par le contrat de scolarité ou le devis.

Les modalités de paiement acceptées sont le virement bancaire (à privilégier – RIB annexé), éventuellement le chèque bancaire.

<u>Pour les primo entrants</u> : l'inscription ne sera définitive que lorsque l'**Etudiant(e)** aura renvoyé le formulaire d'inscription ou le devis signé ainsi que les montants à régler y afférents.

<u>Pour les élèves déjà inscrits dans le cursus</u> : les informations administratives concernant l'inscription seront transmises par mail à l'**Etudiant(e)** avant la rentrée scolaire.

En cas de démission de l'élève en cours d'année, la totalité des frais de scolarité annuels reste due à l'Etablissement.

En application de l'Article L121-21 du code de la consommation, l'**Etudiant (e)** dispose d'un délai maximal de 14 jours pour se rétracter à compter de la confirmation de son inscription (cf. date de signature du formulaire d'inscription ou du devis).

En cas de rétractation, les frais de dossier restent définitivement acquis au Groupe 3iL.





En cas de non obtention du diplôme ouvrant l'accès à la formation du Groupe 3iL demandée, l'inscription sera automatiquement annulée. Les frais de dossier ainsi que l'acompte sur les frais de scolarité versés seront intégralement restitués à l'Etudiant(e) à sa demande dans un délai de deux mois maximum à compter de la date de résultat dudit diplôme.

4. ORDINATEUR PORTABLE PERSONNEL

Chaque étudiant doit disposer d'un ordinateur portable personnel muni d'une caméra, d'un micro et d'un casque dont les caractéristiques minimales sont les suivantes :

Ordinateur portable de type PC (les Mac M1, ARM ne sont pas compatibles), 14' minimum (15' conseillé), Core i5 minimum, 16 Go RAM, disque dur SSD 500Go mini (1 To conseillé), port RJ45, port HDMI/VGA (prévoir les adaptateurs HDMI/VGA) et un câble RJ45 (minimum 2 mètres).

5. MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

L'article L612-1 du code de la consommation prévoit que tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

En cas de litige, seules seront compétentes les instances juridiques de Limoges.

6. ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Pour se prémunir d'éventuel(s) dommage(s) résultant de ses activités, le Groupe 3iL a souscrit un contrat d'assurance garantissant l'engagement éventuel de sa responsabilité civile professionnelle.

7. MODALITES DE TRAITEMENT AMIABLE DES RECLAMATIONS

Les éventuelles réclamations découlant de la réalisation des enseignements dispensés pourront, le cas échéant, être adressées par courrier électronique, à l'adresse suivante : incident@3il.fr.

Le Groupe 3iL s'efforcera d'accuser réception de toute réclamation qui lui serait soumise, le cas échéant, et d'y donner une suite, dans les meilleurs délais.

RIB du Groupe 3iL:



